

Suite à la mise en ligne sur nos réseaux sociaux de la lettre d'intimidation du sous-préfet adressée à la présidente du COLBAC, voici l'excellent commentaire-témoignage de l'un de nos adhérents, Benoit Bauchet, rédigé sous forme de lettre à l'adresse du Préfet de l'Hérault.

« Monsieur le Préfet,

À la lecture de votre courrier à notre Présidente, j'ai été surpris par votre position partisane. La colonne Morris autour de laquelle s'est tenue la manifestation est érigée à l'angle des allées Paul Riquet et de la place Jean Jaurès. Les manifestants - dont je faisais partie - étaient également répartis de part et d'autre de la colonne Morris : en cela, je ne vois pas en quoi le domicile de M. Ménard était ciblé. De plus, cette date du 7 août avait été choisie afin de sensibiliser les visiteurs des "jeudis de Béziers". Enfin, cette manifestation était silencieuse et ne pouvait remonter jusqu'aux fenêtres de notre maire. D'autre part, la banderole qui dérange M. Ménard reprend effectivement les codes visuels d'un billet de banque, avec une valeur affichée (100) et une effigie : celle du maire de la ville. N'est-il pas le représentant de la politique de la ville et le 1er défenseur de la corrida ? N'est-il pas vrai que Béziers apporte un soutien financier à cette pratique que la Loi désigne sous le terme d'"acte de cruauté envers les animaux" ? Le terme de torture, enfin, me semble être le mot juste puisque les dictionnaires comme Le Robert, Larousse, Le Dictionnaire de l'Académie Française ou l'Encyclopédie Universalis s'accordent pour le faire désigner la souffrance, physique ou morale, cruelle et odieuse. Je ne suis pas sûr, Monsieur le Préfet, que votre point de vue est totalement indépendant des intérêts, des préjugés et des colères de M. Ménard. Cela me questionne, face au devoir de neutralité et de réserve dans les prises de position et la façon de s'exprimer que tout citoyen peut attendre d'un Préfet, représentant de l'Etat.

Respectueusement,

Benoit Bauchet, militant Colbac, administré biterrois et insulté à maintes reprises par M. Ménard. »